

Le Conseil d'administration débute à 18h17 le quorum étant atteint avec 18 votants.

Le proviseur demande à la liste FSU-SUD-CGT Educ'Action de prendre en charge le secrétariat de séance, ses représentants acceptent.

Le compte rendu du CA du 4 décembre est approuvé à l'unanimité.

Le Proviseur autorise la liste FSU-SUD-CGT Educ'Action à lire le communiqué de l'intersyndicale du Rhône suite à la dégradation d'un local syndical à Lyon (communiqué en pj).

La FCPE souhaiterait aborder la question de l'amiante en question diverse étant donné que des éléments ont été transmis aux membres du CA sur le sujet. Monsieur le proviseur répond que cette question sera à l'ordre du jour d'un prochain CA au cours duquel siégera Monsieur Nesme, le représentant enseignant qui suit cette question et qui est a transmis le document.

1. Ventilation des moyen provisoires

Le proviseur explique la temporalité du dossier en question : distribution des moyens aux établissements, ventilation des moyens par le chef d'établissement et vote de la ventilation au CA. Il ajoute que la chronologie du dossier a été bouleversée cette année (les moyens ont été distribués tardivement) car le budget de l'État a été lui-même voté tardivement.

En marge de ces réflexions, le proviseur évoque sa question posée à la rectrice au sujet du Pass Culture au sujet de la date à laquelle les nouveaux fonds seront disponibles ; il s'agira du lundi 9 mars 2026

Mme Moriset arrive à 18:21, 19 votants

Reprise des explications relatives à la DHG : Monsieur le proviseur explique son travail depuis octobre sur une structure qui a changé par rapport à ce que l'on pouvait imaginer car la structure prévue pour la rentrée est la suivante :

- 8 divisions de seconde
- 1 première STMG
- 5 divisions de 1^{ère} (une de moins que pour la rentrée 2025)
- 6 divisions de terminale
- 1 division de terminale TSMG

Cette baisse du nombre de divisions de Première est liée à l'observation des taux de passage des 4 dernières années entre la Seconde à la Première.

Le Proviseur indique que 203 élèves demandaient une 1^{ère} générale à la fin du premier trimestre.

Une représentante des élèves arrive à 18:23, 20 votants.

La fin 1^{er} trimestre a confirmé les attentes puis, à l'issue des conseils du 2^{ème} trimestre on se retrouve face à 156 avis favorables aux demandes de Première générale, 18 avis réservés et 22 avis défavorables (des avis réservés ont évolué vers un avis favorable suite à une nouvelle analyse des dossiers des élèves en question après les conseils). Selon le Proviseur, à ce stade, on est loin de la possibilité d'ouvrir une 6^{ème} Première. La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action demande combien d'avis réservés sont montés en favorable. Le Proviseur répond qu'il y en a eu dix.

Le Proviseur reprend la parole et insiste sur l'importance de faire en sorte d'éviter les problèmes qui peuvent se poser en 2027 quand on se retrouverait avec seulement 5 divisions de Première et 5 divisions de Terminale. Le Proviseur s'interroge sur la pertinence de la demande d'une 6^{ème} Première, notamment suite à la consultation de collègues de Seconde qui sont inquiets sur le devenir de certains élèves fragiles en Première générale. Le Proviseur indique que le levier pourrait être la demande d'une 9^{ème} Seconde. Selon lui, il y a assez de place sur le seul site de Bourse pour accueillir 9 divisions de Seconde, 6 de Première et 6 de Terminale, des simulations d'emploi du temps ont montré que ce serait gérable pour les laboratoires comme cela a été vu avec les collègues de SVT et physique-chimie -le Proviseur avait d'ailleurs informé le rectorat de cette possibilité.

La FCPE demande pourquoi les baissent sont centrées sur les sciences. Il lui est répondu que les choses ne peuvent être résumées ainsi et que la question sera abordée un peu plus tard au cours du CA.

Le Proviseur passe alors à la présentation de la dotation horaire globale et de sa proposition de ventilation. La DHG reçue est de 1406,5 heures. La baisse par rapport à la DHG de la rentrée 2025 s'explique par la perte de 38,5h (une division 1^{ère}), de 4 h en STMG (fermeture officielle de la spécialité RH, qui n'est plus enseignée en 2025-2026 mais l'établissement a reçu la dotation correspondante à la rentrée 2025). La 1^{ère} STMG est prévue à 29 élèves avec une marge qui peut aller à 32 (cette augmentation serait alors abondée à hauteur de 3h de DHG supplémentaire par le rectorat).

Le Proviseur aborde la question de la marge et de la manière de l'utiliser. Dans la ventilation proposée par le Proviseur, la marge a été utilisée ainsi :

- 64h en 2^{de} pour les dédoublements (en mathématiques, français, langues, SNT, etc.)
- 28h pour les groupes de spécialité de 1^{ère}. 60h financées et 88 h consommées (capacités d'accueil des labos, NSI).
- 48h pour les groupes de spécialité de terminale (72h financées et 120h consommées)
- 18h en tronc commun de 1^{ère} (dédoublements et groupes à effectifs réduits)
- 4,5h en STMG.
- 3h en tronc commun T^{le} (dédoublements et groupes à effectifs réduits)
- 11 h en terminale STMG
- 11,5 en 1^{ère} et 13,5 en T^{le} pour les options : LVC (russe/jap/hébreu), maths expertes/complémentaires, arts plastiques en 2de, latin, section européenne.

212,5h prises sur la marge (le russe, le japonais, l'hébreu sont financés hauteur de 10h par le rectorat) => 212,5h

A cela, il convient d'ajouter 96,3 heures statutaires, à savoir les pondérations en 1^{ère}, Tle, BTS, professeurs de lycée enseignant en CPGE (env 40h sont financées par le rectorat qui correspondent aux heures de chaire).

Chaque classe de 2de apporte 12h de marge (5 classes perdues au fil du temps, c'est 60h de marge en moins qui étaient importantes car elles alimentaient les besoins de 1^{ère} et de Tle).

Le proviseur rappelle que la ventilation des moyens correspond au tableau qu'il faut lire jusqu'à la colonne « besoins 2 ».

Par ailleurs, des incertitudes demeurent :

- Par exemple, 2 groupes d'italien sont prévus en 2de (cette année on les a perdus à cause d'élèves de Gilbert Dru et du collège de la Tourette qui ont évité l'établissement probablement car ils ne voulaient pas venir à Saxe). Cette année, un 2^{ème} groupe est donc ouvert car Saxe sera fermé. Par ailleurs, un groupe d'italianisants en plus c'est sûrement un groupe d'hispanisants en moins qui pourrait être rétabli si le deuxième groupe d'italien n'était finalement pas ouvert comme prévu.
- S'agissant des groupes de spécialité, il peut y avoir des désaccords avec des enseignants sur le nombre de groupes pour les différentes disciplines. Ces questions de groupes posent la question du financement qui est prévu par le rectorat pour des groupes à 35, or, certaines spécialités accueillent moins de 35 élèves.

Le Proviseur rappelle qu'à cette date, on est dans une ventilation qui donne une direction : les choses se stabiliseront en juin. Il pose alors la question du vote : soit on vote pour/contre la ventilation aujourd'hui, soit le CA décide de voter plus tard. La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action explique que voter maintenant c'est la situation normale (pour pouvoir donner son avis sur les ouvertures et les fermetures de poste, le CA doit se fonder sur une ventilation de la dotation). Il y aura des changements après, bien sûr, et le CA pourra au besoin se prononcer à nouveau plus tard.

La FCPE pose la question du volume important d'heures supplémentaires dans certaines disciplines. M. Grand lui répond qu'elles correspondent essentiellement à des pondérations en prenant l'exemple des BTS et des CPGE.

La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action déclare que l'on demande au CA de se prononcer sur une ventilation de moyens sans discuter la dotation initiale. Il affirme vouloir se prononcer sur qu'on ne peut pas faire avec la dotation que l'on nous donne (comme l'option DGMC impossible à créer contrairement à ce qui avait été annoncé, comme certaines heures de STMG qui ne peuvent être assurées). Il rappelle qu'il y a peu de dédoublements en STMG. Le Proviseur indique que certains dédoublements de STMG existent et donne quelques exemples (mathématiques, français, anglais). La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action explique qu'il y a plus de dédoublement dans les matières générales que dans les matières technologiques. Selon ses représentants, on ne peut pas ces dédoublements nécessaires ne peuvent se mettre en place avec la dotation que reçoit l'établissement. Dans ces conditions, ils déclarent que le CA ne peut pas s'exprimer uniquement sur la ventilation, mais bien aussi sur la dotation. Le Proviseur dit que ce n'est pas la bonne temporalité pour discuter de la dotation car la DHG est là et qu'il n'est plus temps de la discuter, c'est au moment du vote du budget de l'État qu'il fallait intervenir. Il rappelle que certaines options sont maintenues et qu'on arrive à faire ce que l'on doit avec ce que l'on a. On dispense des cours en physique/chimie et SVT avec des contraintes de nombre. Le Proviseur est favorable au vote ce soir et explique que si le vote est négatif, un nouveau CA aura lieu jeudi. La FCPE

interroge le Proviseur sur la marge que le CA peut espérer. Le Proviseur répond que la 9ème seconde serait une solution. La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action demande si un vœu concernant le vote sur la ventilation de la dotation peut être lu. Le Proviseur l'autorise et le vœu est lu (voir pj) et sera joint au PV.

Après la lecture du vœu qui évoquait 13 divisions de Seconde, la Proviseure adjointe indique que le lycée est calibré à 11 divisions de Seconde (13 divisions c'était exceptionnel).

Le Proviseur explique que la réflexion de la structure au cours des travaux était bien bâtie sur 8 Secondes, 6+1 Première, 6+1 Terminales.

La liste EER craint, avec ces pertes de divisions, que l'on atteigne une « masse critique » qui pourrait avoir de lourdes conséquences sur l'offre de formation et l'attractivité de l'établissement. On ignore la date réelle de la fin des travaux et ce qu'il se passera ensuite. Le Proviseur explique que la baisse démographique de la presqu'île est en cours et que l'on va récupérer des élèves du 7^{ème} arrondissement car les lycées Herriot et Mérieux sont pleins. Il faut défendre la stratégie 9/6+1/6+1. Les 9 secondes sont pour le Proviseur le bon argument. Mais ce seront des élèves qui viennent de plus loin.

Le Proviseur et l'équipe de direction sortent de la salle et laissent les membres du CA discuter du vote.

Vote : CONTRE 15 / ABSTENTION 1 / POUR 4

- Rendez-vous est fixé à jeudi soir 17h30 pour le nouveau CA. Il est rappelé que le *quorum* devra être nécessairement atteint pour pouvoir procéder au vote. Sans quorum jeudi soir, reconvoque le samedi 28/02.

L'explication des conséquences de la ventilation sur les disciplines et les postes reprend.

Il est expliqué que la colonne « besoins 2 » est comparée à l'apport (18h certifiés, 15h agrégés + les temps partiels sont pris en compte.) L'écart constaté correspond à la différence entre les besoins et les apports. Les cases en rouge indiquent un apport supérieur aux besoins et c'est là que sont les problèmes car il faut combler ce manque.

Analyse par matières :

- Philosophie : un professeur va faire 10,6h à l'extérieur (8,6 cette année et 10,6 l'année prochaine car collègue à un temps partiel a repris son temps plein) ;
- Lettres modernes : 3 h arrivent (une collègue de prépa qui vient de la Duchère pour enseigner en ECP) , -6,5 car un professeur fait des heures ailleurs ;
- Allemand : -6,75 qui correspondent à des collègues qui vont au collège ;
- Anglais : -18h suppression de poste après départ en retraite, 6h BMP peut-être augmenté ;
- Espagnol : les HSA importantes sont surtout en CPGE ;
- Italien : collègue du collège qui vient au lycée pour 12,15h ;
- Japonais : collègue qui va faire les heures au collège ;
- Histoire Géo : -36h liées aux suppressions de deux postes suite à deux mutations l'année dernière et dont les postes avaient gelés / 8,5h d'un collègue qui vient en ECG du lycée Saint-Exupéry ;

- SES : -18h liées à la suppression d'un poste à l'occasion d'un départ à la retraite ;
- Mathématiques : -18 liées à la suppression du poste à l'occasion d'un départ à la retraite / 8 h sont données par une collègue qui va au lycée du Parc / M. Guillou donne 4,4 heures dans la discipline NSI => total 27h40 ;
- Physique/chimie = -29 h : un collègue fait 18h à l'extérieur et 11 h sont données en NSI ;
- SVT : 15h sont données par un collègue à l'extérieur ;
- Arts plastiques : situation particulière car un collègue à à 10,5h mais qui veut faire demande de mi-temps thérapeutique. Il est prévu qu'il soit mis à 7,5h + 7,5h dans autre établissement fictif et collègue de collègue vient faire 5 h ;
- EPS = -17h liées à la suppression du poste à l'occasion d'un départ à la retraite ;
- NSI : somme des heures apportées par les collègues de physique et mathématiques ;
- Discipline L8010 Economie gestion : ce sont des heures d'ECP qui viennent d'une collègue d'Ampère (6+4 pondération) + une collègue qui vient du lycée Lumière (6+4) ;
- Discipline L8011 Economie Gestion : -18h liées à la suppression du poste à l'occasion d'une mutation / -6 h données par une collègue qui enseigne en L8010.

Bilan de la suppression des 7 postes : 4 départs en retraite et 3 postes vacants suite à mutation. Aucun enseignant en poste ne voit son poste supprimé.

a FCPE demande si des postes seront recréés en cas de 9^{me} Seconde. Le Proviseur répond que cela sera peut-être possible à moyen terme.

Vote pour avis sur les fermetures de postes : CONTRE 0 / ABSTENTION 1 / POUR 19

2. Affaires financières

▪ *Convention Barcelone*

Partenariat qui prévoit que 4 étudiants de BTS CI iront à Barcelone du 2 au 13 mars et que les familles françaises accueilleront des étudiants espagnols du 16 au 27 mars

La FCPE demande si le projet est financé par des subventions. La secrétaire générale répond que ce n'est pas le cas car les étudiants gèrent en autonomie leurs déplacement. Il ne s'agit pas d'une convention financière. La FCPE interroge la direction sur l'objet de ce projets en demandant s'il s'agit de stages. Il lui est répondu que non, c'est un échange étudiant.

Vote favorable à l'unanimité

▪ *Échange à Leipzig*

Il s'agit d'une convention financière collège/lycée. Les élèves participant à l'échange proviennent du collège et du lycée et d'un point de vue financier tout le lycée gère et facturera au collège le coût des collégiens (15 lycéens et 3 collégiens).

Vote favorable à l'unanimité

▪ *Échange à Florence*

Pour information, l'échange à Florence est décalé dans le temps : l'accueil des Italiens aura lieu en décembre et le départ des Français au printemps 2027 faute de participants suffisants cette année.

3. Questions diverses

▪ *Règlement intérieur*

Un paragraphe a été réécrit à la demande de la vie scolaire suite aux dégradations intervenues dans le foyer des élèves à Bourse et en prévision de l'année prochaine où il y aura plus d'élèves. La restauration « personnelle » des élèves lycéens sera désormais interdit dans cette salle. Il est précisé que la restauration ne peut accueillir que 700 élèves, il y aura donc un problème. Il est interdit de prendre son repas personnel dans l'établissement.

Il est proposé d'écrire « les lycéens » dans le texte car les étudiants ont une cafétéria. Il est précisé qu'il reste interdit aux étudiants de manger dans les salles de classe.

La FCPE demande combien d'élèves mangent au lycée chaque jour. La secrétaire générale répond qu'environ 600 repas sont assurés chaque jour hors mercredi. Il restera un accord avec Herriot pour absorber la demande surnuméraire.

Vote : CONTRE 1 / ABSTENTION 0 / POUR 19

▪ *Informations diverses*

Un courrier de parents d'élèves mettant en cause le Proviseur a été reçu après avoir été envoyé au rectorat. Ce dernier porte sur le protocole d'évaluation du lycée qui est vertement dénoncé dans cet écrit. Y sont mises en cause l'illégalité des modalités d'attribution du 0/20, des sanctions déguisées, une rupture d'égalité, certains vices de procédure, des excès de pouvoir, une procédure antidémocratique.

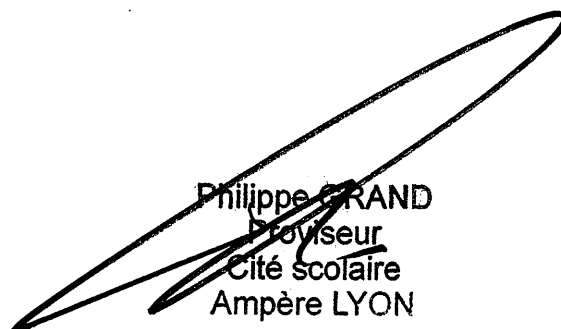
La FCPE souhaite intervenir sur l'identité des parents signataires suite à une question des élus enseignants. On comprend que les signataires sont les parents d'élèves élus. Le Proviseur lit en totalité la réponse faite par le rectorat. Cette réponse fait état d'un soutien sans faille au Proviseur et justifie par les textes réglementaires tous les points du protocole d'évaluation dénoncés par les parents d'élèves.

Certains parents d'élèves s'excusent si la procédure n'a pas été faite dans les règles et un parent entend expliquer son bon droit. Le Proviseur coupe court aux débats qu'il considère nuls et non avenus suite à la réponse explicite du rectorat

La liste FSU-SUD-CGT Educ'Action a posé une question sur le déménagement des laboratoires du site de Saxe. Le Proviseur répond que les déménageurs mettront bien tout en carton et que

ce déménagement aura probablement lieu juin 2026. Le Proviseur indique avoir bien missionné le collègue de physique pour son travail en lien avec le déménagement réalisé pendant les congés.

Le Proviseur clôt le Conseil d'administration à 20h15.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several loops and a final vertical stroke.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several loops and a final vertical stroke.

Philippe GRAND
Proviseur
Cité scolaire
Ampère LYON